



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LE HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY**

COMMUNIQUÉ

Fermeture du bureau municipal au public cause du COVID-19

De manière à minimiser les risques de propagation et de maintenir un milieu de travail sain et sécuritaire pour nos employés, la municipalité du Canton de Westbury avise la population que l'hôtel de ville sera fermé au public à compter d'aujourd'hui, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Malgré cette fermeture, nous tenons à rassurer nos citoyens que tous les services à la population demeureront actifs, mais qu'ils seront maintenus par le biais du téléphone, par voie de messagerie électronique ou si nécessaire, sur rendez-vous.

Pour le paiement des comptes de taxes municipales, nous invitons les citoyens à privilégier le paiement via les institutions financières participantes ou d'acheminer un chèque par courrier ou par dépôt à la boîte aux lettres à l'entrée de la municipalité.

Fait à Westbury ce 5^e jour de janvier 2022.

Nathalie Audet, directrice générale et secrétaire-trésorière